

Escapade culturelle à Prague et à Dresde

Un voyage spécialement étudié pour les Amis des Musées de Rouen
du dimanche 13 octobre au vendredi 18 octobre 2024

accompagné par Philippe Poindront, conférencier Intermèdes

6 jours / 5 nuits



Prague, la ville aux cent clochers, capitale de la Bohême, est une ville-mémoire où la pierre est le reflet de l'histoire, depuis l'art roman introduit par les rois Prémyslides jusqu'au mouvement baroque qui témoigne de la mise sous tutelle de la Bohême par les Habsbourg.

Fascinant poètes et écrivains, de Chateaubriand à Kundera en passant par Claudel et Rilke, Prague, tissée d'histoire et de légendes, juxtaposition de monuments et de styles, continue de rayonner, d'interpeller et d'émerveiller le voyageur.

Dresde et à l'image du Zwinger. Elle fut insouciant jusqu'à ce que l'histoire la rattrape et que la guerre détruise les splendides atours de sa jeunesse. Bien plus qu'un bel avenir touristique, la ville possède un destin de capitale culturelle européenne et de la Saxe.

Journée 1 – dimanche 13 octobre 2024

Transfert en autocar de Rouen à l'aéroport de Paris, Vol Paris / Prague

Déjeuner libre à l'aéroport ou dans l'avion.

Vol Paris / Prague : sur compagnie régulière avec ou sans escale (compagnie Lufthansa ou Transavia).

Horaires à titre indicatif : 14h30 / 17h40

Transfert en autocar de l'aéroport de Prague au centre-ville et installation à l'**hôtel Embassy 4*** (ou similaire) pour 3 nuits.

<https://www.hotelembassyprague.cz/>

Dîner dans un restaurant local.



Journée 2 – lundi 14 octobre 2024

Prague – le quartier juif et la vieille ville

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Ce matin nous nous rendrons dans l'**ancienne cité juive**, dont subsistent les principaux monuments. Nul lieu de Prague n'offre une atmosphère comparable à celle de son étrange **cimetière** aux innombrables stèles inclinées. Près de l'ancien Hôtel de ville juif se dresse la **synagogue gothique Vieille Nouvelle**, la plus ancienne d'Europe, et plus loin, les synagogues Klaus et Maisel.

Déjeuner au restaurant.

Cet après-midi nous découvrirons **la vieille ville de Prague**.

Nous visiterons l'**église Notre-Dame-de-Tyn**, nous nous arrêterons dans la cour du **palais Gravnosky**, l'un des joyaux les mieux conservés de la Renaissance, avec ses arcades et ses splendides fresques représentant des fresques de la Bible et de la mythologie grecque. Puis nous passerons devant l'**hôtel de ville et son horloge astronomique**, et devant **Saint-Jacques-le-Majeur**, monumentale basilique à trois nefs et troisième lieu de culte de la ville.

Nous traverserons le **Pont Charles** où nous pourrions admirer sa célèbre galerie de statues baroques tout en profitant d'une vue imprenable sur les deux rives de la Vltava.

Nous arriverons dans le quartier de Mala Strana (Petit côté). Ce quartier a gardé charme et mystère grâce à ses grands palais baroques, ses maisons anciennes, ses petites ruelles, ses jardins et ses églises.

Nous visiterons l'**église Saint-Nicolas**, chef d'œuvre du style baroque tardif pragois. Puis nous prendrons le **tramway** pour revenir à l'hôtel.

Dîner sous forme de buffet à l'hôtel.

Nuit à Prague.



Journée 3 – mardi 15 octobre 2024

Prague – La bibliothèque du monastère Strahov, Notre Dame-de-Lorette, les collections du Palais Schwartzberg et le château.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert en bus privé pour le château de Prague.

Nous nous rendons ce matin au **couvent des prémontrés de Strahov**. Fondé en 1140, c'est le couvent le plus important et le plus fastueusement décoré de Prague.

Sans cesse agrandi et embelli au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, il renferme aujourd'hui la plus prestigieuse **bibliothèque de la République tchèque**.



Puis nous nous rendons sanctuaire **Notre Dame de Lorette**, haut lieu de culte marial qui abrite la copie de la « Santa casa » ainsi qu'une église baroque de la Nativité entourée d'un cloître et de plusieurs chapelles.

Déjeuner au restaurant.

Dans le **quartier Hradcany**, nous visiterons la collection de **la galerie nationale du Palais Shwartzberg**.

Puis dans l'enceinte du **château de Prague** nous nous rendons à **la cathédrale Saint-Guy**.



Retour en bus privé à l'hôtel.

Dîner sous forme de buffet à l'hôtel.

Nuit à Prague.

Journée 4 – mercredi 16 octobre 2024

Prague Art Nouveau et route pour Dresde

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ de l'hôtel à pied pour la visite du **Musée Mucha**, premier musée consacré à la vie et à l'œuvre d'Alfons Mucha, figure internationale de l'Art nouveau.

Puis visite privée de **la Maison Municipale**, grand édifice de style Art nouveau, abritant un restaurant et un café au décor intact, ainsi qu'une salle de concert et des salons de réception, décorés notamment par Mucha. Nous poursuivrons notre visite privée dans les salons (visite privée programmée sous réserve qu'il n'y ait pas de séances de répétitions).

Déjeuner au café de la Maison Municipale.

Route pour rejoindre Dresde (environ 150 km).

Installation pour 2 nuits à l'hôtel IBIS Dresden Centrum 3*.

Dîner et nuit à Dresde.

Journée 4 – jeudi 17 octobre 2024

Dresde : « Les collections de la "Florence de l'Elbe" »

Petit-déjeuner à l'hôtel.



Capitale du nouvel état libre de Saxe, Dresde s'enorgueillit de recéler quelques-unes des plus riches collections d'œuvres d'art en Allemagne. Nous visiterons également la **galerie de peinture des Maîtres anciens**, située dans une aile du **Zwinger**, terrain de fêtes entouré de bâtiments féeriques conçus par Pöppelmann. La galerie nous dévoilera des œuvres de Bellotto, Cranach, Rubens, Véronèse et Raphaël dont la *Madone Sixtine*. C'est au musée dédié aux **porcelaines de l'Elbe** que nous nous rendrons ensuite. La collection, l'une des plus riches au monde, est un hommage à la passion d'Auguste le Fort, pour qui fut créée la manufacture de Meissen.

Déjeuner libre.

Cet après-midi à la **Résidence**, nous découvrirons les collections de la « **Voûte Verte** », qui nous présenteront une accumulation stupéfiante de trésors d'orfèvrerie, de la Renaissance au classicisme.

Nous visiterons également la **Voûte Verte historique**. Depuis septembre 2006 le château résidentiel abrite cette autre collection, l'une des plus riches au monde, qui reflète la richesse et la passion de collectionneurs des princes électeurs de Saxe.

Dîner et nuit à Dresde.

Journée 5 – vendredi 18 octobre 2024

Dresde, vol retour Prague / Paris et retour en autocar à Rouen.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Nous partirons à la découverte du **front de l'Elbe** : la cathédrale datée du XVIII^e siècle, la terrasse de Brühl, l'opéra de Semper (*vues extérieures*). Puis, nous verrons la **Frauenkirche**, chef-d'œuvre de l'architecture baroque, dont le somptueux dôme en forme de cloche s'élevait deux siècles durant par-dessus les toits de la Vieille Ville. Les travaux de la Frauenkirche achevés, il est à nouveau possible d'en visiter l'intérieur et d'admirer le savant travail de reconstruction, dite archéologique.

Déjeuner libre.

Transfert en autocar de Dresde à l'aéroport de Prague.

Dîner libre.

Vol retour Prague / Paris – sur compagnie régulière avec ou sans escale (compagnie Lufthansa ou Transavia).

Horaires à titre indicatif : 19h10 / 22h55 puis transfert en autocar pour rejoindre Rouen.

CONDITIONS ET TARIFS

Voyage Prague / Dresde 6 jours / 5 nuits du 13 au 18 octobre 2024

Prix par personne	De 30 à 34 participants	De 35 à 39 participants	Pour 40 participants
En chambre à deux personnes	1700 €	1630 €	1585 €
Supplément chambre individuelle	250 €		

CES PRIX COMPRENNENT :

- Les vols Paris / Prague/ Paris (avec ou sans escale sur compagnie régulière) ;
- Les transferts en autocar Rouen / Aéroport de Paris / Rouen ;
- Le logement à l'hôtel Embassy 4* normes locales en chambre à deux personnes, petit-déjeuner et taxes locales pour 3 nuits ;
- Le logement à l'hôtel IBIS Dresden Zentrum 3* normes locales en chambre à deux personnes, petit-déjeuner et taxes locales pour 2 nuits ;
- 3 dîners menu 3 plats avec eau et pain (1 dîner à Prague et 2 dîners à Dresde) ;
- 2 dîners sous forme de buffet à l'hôtel de Prague pour les jours 2 et 3 ;
- 2 déjeuners au restaurant les jours 2 et 3 en cours d'excursion à Prague ;
- Les transferts en autocar Aéroport / Hôtel le jour 1 ; Hôtel / Château de Prague / Hôtel le jour 3, les transferts Prague / Dresde – Dresde / Aéroport de Prague les jours 4 et 6 ;
- Le billet de tramway pour le trajet retour Eglise Saint Nicolas / Hôtel le jour 2 ;
- **L'accompagnement culturel par un conférencier Intermèdes ;**
- Les guides locaux obligatoires pour la visite du quartier juif ;
- Les entrées dans les sites, musées et châteaux mentionnés au programme ;
- Les systèmes des oreillettes pour une meilleure écoute des commentaires ;
- L'assistance-rapatriement.

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- Les boissons ;
- Le supplément chambre individuelle ;
- Les repas autres que ceux mentionnés au programme ;
- Les pourboires usuels guides, chauffeurs ;
- Les frais personnels ;
- Le port des bagages ;
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ces prix comprennent ».

Modalités d'inscription et de paiement :

- Nous vous remercions de compléter le **bulletin d'inscription** joint à ce programme et de nous le retourner accompagné d'un **premier acompte de 510 € par personne**
- **Un second acompte d'un montant de 510 € par personne sera demandé pour le 13 juin 2024**
- **Le solde sera à régler à 35 jours du départ et sera calculé selon le nombre de participants.**

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

République tchèque et Allemagne

Formalités pour les ressortissants français : une pièce d'identité en cours de validité est nécessaire. Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de République tchèque - 15, avenue Charles Floquet 75007 Paris - Tel : 01.40.65.13.00 - Site web : <http://www.mzv.cz/paris>

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations. Pensez à vous procurer la **carte européenne** délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : l'unité monétaire tchèque est la Koruna (CZK) 1 EUR = 24,65 CZK (octobre 2023). Des guichets automatiques sont disponibles dans toute la ville et les cartes bancaires sont acceptées dans les hôtels et la plupart des boutiques.

L'unité monétaire pour l'Allemagne est l'Euro.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Adresses utiles :

- Office national tchèque du tourisme 27 avenue de l'Opéra 75001 Paris - Tel. 01.53.73.00.32
- Ambassade tchèque 15 avenue Charles Floquet 75007 Paris - Tel : 01.40.65.13.00

Numéros utiles à Prague :

- ambassade (24h/24 et 7j/7) : 00.420.251.171.711
- section consulaire : 00.420.251.171.711

Allemagne

Office de tourisme : pour en savoir plus sur les [traditions et coutumes allemandes](#), et vous informer sur les villes et régions que vous avez choisi de visiter avec Intermèdes, le site de l'Office national allemand du tourisme www.germany.travel est un précieux outil d'information.

Bon à savoir : les restaurants ne servent pas d'eau en carafe. Si vous souhaitez disposer d'eau à table, il faut commander de l'eau minérale, moyennant un supplément, en précisant si vous la souhaitez plate ou gazeuse.

Photos : tous les appareils photo et caméras sont autorisés. Avant toute prise de vue, demandez leur consentement aux personnes que vous souhaitez photographier.

Pourboires : pour vos repas libres, au restaurant et dans les cafés, le service n'est pas compris, il est d'usage d'arrondir la note de 5% à 10% avant de payer et de l'annoncer au serveur car on ne laisse pas d'argent sur la table.

Téléphone : pour téléphoner en France, composez le 00 33 puis les 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial). Pour téléphoner en République tchèque, composer le 00 420 puis les 9 chiffres du numéro de votre correspondant.

Electricité : le courant est de 220 volts. Les prises électriques sont identiques aux prises françaises.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Etrangères](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ.

Bibliographie

République tchèque

Guides

- Prague et la République Tchèque, Lonely Planet.
- Guide Evasion Prague et la République tchèque, Hachette

Histoire, art, littérature

- Histoire des peuples de l'Europe centrale, Georges Castellan, Fayard
- Histoire de la Bohême : des origines à 1918, Josef Macek, Fayard
- Histoire de la Bohême, Hoensch Jörg, Payot, Histoire
- Histoire des Pays Tchèques, Pavel Belina, Petr Cornej et Jiri Pokorny, Seuil
- Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918, Jean Bérenger Fayard
- Requiem pour un Empire Défunct, François Fejtő, Point Seuil
- L'Autre Europe, Jacques Rupnik, Point Seuil, Odile Jacob
- L'Art Baroque en Bohême, Collectif, Catalogue d'exposition
- Atlas des Peuples d'Europe centrale, Sellier Andre Et Jean, La Découverte
- Prague et les Châteaux de Bohême, Wysochi Pawel, Andre Jean Louis, Le Chêne

Bibliographie

Allemagne

Histoire

- *Histoire de l'Allemagne*, Jean-Paul Bled, éditions Fayard
- *Histoire de l'Allemagne, de la Germanie à nos jours*, Henry Bogdan, Perrin, collection Tempus
- *Mille ans d'Allemagne, Histoire et géopolitique du monde germanique*, Ernest Weibel, Ellipses
- *Histoire des Carolingiens*, Céline Isaïa, Seuil
- *L'Europe carolingienne* Geneviève Bühner-Thierry, Armand Colin
- *Frédéric le Grand*, Jean-Paul Bled, éditions Fayard
- *Allemagne et Empire au Moyen-âge*, Michel Parisse, Hachette
- *La Hanse : XIe-XVIIe siècles*, P. Dollinger - Aubier
- *La guerre de Trente Ans, 1618 - 1648*, Henry Bogdan, Perrin,
- *La Guerre de trente ans*, Geoffroy Parker, Aubier,
- *Protestants et Catholiques en Allemagne 1648-1806*, Etienne François, Albin-Michel
- *L'Allemagne de 1815 à 1918*, François Roth, Armand Colin,
- *L'Allemagne de 1918 à 1945*, Alfred Wahl, Armand Colin,
- *L'Allemagne au XXe siècle*, Jean Solchany, PUF,

Art

- *Des Barbares à l'An Mil* - Durliat M. - Mazenod
- *Palatinat roman* - D.V. Wiinterfeld - Zodiaque
- *Histoire de la peinture allemande* - F. Mirabel-Serodes - Ellipses
- *Catalogue de L'exposition : De l'Allemagne, 1800-1939. De Friedrich à Beckmann*, Louvre éditions, Hazan, Paris, 2013.
- *Musée de Pergame : collections d'Antiques* - M. Kunze et al. - Berlin
- *Un cabinet de porcelaines : porcelaines de Saxe dans les collections publiques parisiennes* - U. Pietsch et al. - Musée des beaux-arts de Dijon
- *Le château et le jardin de Pillnitz* - B. Hanstein - Berlin, Verlag

Éditions Faton

[Dossier de l'art n° 126](#) - L'expressionnisme allemand - Munich et Berlin, les deux capitales de la modernité allemande.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Conditions générales de vente

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme.

CONDITIONS PARTICULIERES

Inscription et paiement

Toute inscription doit être confirmée par l'envoi du bulletin d'inscription. Elle doit être accompagnée d'un acompte selon les modalités mentionnées sur le bulletin d'inscription. Pour certains voyages soumis à des conditions particulières d'annulation, un deuxième acompte, dont le montant est mentionné dans le programme détaillé, vous sera demandé. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ (60 jours pour les croisières et certains voyages spécifiques). Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription pourrait être annulée et soumise aux conditions d'annulations. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ (60 jours pour les croisières), le prix total du voyage devra être réglé à l'inscription.

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par courrier, télécopie ou e-mail. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions mentionnées ci-dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans le programme détaillé).

Frais d'annulation :

- au-delà de 61 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage
- entre 60 et 46 jours : 40 % du prix du voyage
- entre 45 et 36 jours : 60 % du prix du voyage
- entre 35 et 16 jours : 80 % du prix du voyage
- entre 15 et 0 jours : 100 % du prix du voyage

Le montant de l'assurance multirisque s'ajoute à ces frais si elle est souscrite.

Si vous avez réservé un pré/post-acheminement sur Paris, toute modification ou annulation de votre fait à plus de 30 jours du départ, et à compter de la confirmation de l'inscription, entraîne des frais d'annulation. Cette information sera mentionnée sur votre facture. Dans certains cas les billets ne sont pas remboursables. Cette information sera également mentionnée sur votre facture. Pour les réservations effectuées par vos soins auprès des hôtels situés à proximité des aéroports, toute annulation doit également être faite par vous. Les hôtels appliquent leurs propres conditions d'annulation.

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants :

Interruption de voyage, sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs.

Non-présentation aux heures et lieux de convocation mentionnés dans le carnet de voyage.

Absence de documents de voyages (passeports, visas, certificats de vaccination, etc.)

Certaines prestations spécifiques ne sont pas remboursées : ex. : billets d'avion hors réservation groupe, départ direct de province, billets de spectacles ou droits d'entrée pour des expositions, frais de visa et d'assurances, sauf si l'annulation est du fait de l'organisateur.

Cession de contrat

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle remplisse les mêmes conditions pour effectuer le voyage. Vous devez nous avertir au plus tard 7 jours (15 jours pour les croisières) avant le début du voyage et nous confirmer ce changement par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant précisément le nom, prénom et adresse du participant. Cette cession entraîne des frais de 100€ par personne augmentés des frais d'annulation des billets d'avion éventuellement déjà émis (jusqu'à 100% du billet) et des frais de visas. La cession du contrat demeure par ailleurs soumise aux disponibilités aériennes permettant de réaliser le voyage au nom du nouveau participant et le cas échéant du délai d'obtention du visa.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe ou dans les COM, DROM et POM. Pour plus de couverture, nous vous conseillons de souscrire le jour de votre inscription une assurance multirisque annulation / bagages / interruption de voyage. Une notice détaillant ces garanties est disponible sur notre site www.intermedes.com ou peut vous être envoyée sur simple demande.

Sécurité du voyageur

Pour des raisons de sécurité ou sur les recommandations du Ministère des Affaires étrangères, nous pouvons être amenés à modifier un programme ou annuler un départ. En cas de modification de programme, nous rembourserons l'éventuelle différence entre les prestations d'origine et celles de remplacement. En cas d'annulation du départ par l'organisateur, l'intégralité des sommes versées sera remboursée, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Tous les passagers doivent s'assurer qu'ils sont médicalement, physiquement et/ou psychologiquement aptes à voyager. Intermèdes se réserve le droit de ne pas accepter un participant ne présentant pas les aptitudes, ou l'autonomie nécessaires à un voyage en groupe, ou les capacités physiques pour effectuer les visites nécessitant des déplacements à pied. De même Intermèdes peut refuser qu'un participant poursuive le voyage si son comportement mettrait en danger sa propre sécurité, celle du groupe ou son bien-être.

Personnes à mobilité réduite

D'une manière générale les voyages proposés en groupes ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite. Veuillez vous renseigner auprès de l'organisateur ou de notre Service Groupes sur l'adaptabilité du voyage à votre situation personnelle.

Modification éventuelle des programmes

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, sursurveillance, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre Service groupes.

Responsabilité

Notre société dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Toutefois, elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

Notre responsabilité se limite aux seules prestations incluses dans le forfait. Toute prestation achetée sur place, quelle que soit l'entité ou la personne ayant vendu cette prestation, ne rentre pas dans le cadre du voyage organisé par la société Intermèdes. De ce fait, l'achat de cette prestation n'engage pas la responsabilité de la société Intermèdes en cas de mauvaise exécution ou d'accident. De même si vous avez réservé un vol ou un pré et post-acheminement par vous-même, tous frais liés à une modification ou un retard de vol ne peuvent engager la responsabilité d'Intermèdes pour une prise en charge de ces frais. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances. Aussi, nous vous conseillons de prendre des billets modifiables et d'éviter les rendez-vous importants le jour précédent ou suivant votre voyage.

Transport aérien

Suite à des alliances passées entre certaines compagnies aériennes, il est possible que vos vols s'effectuent sur l'appareil d'une compagnie partenaire (dite alors transporteur de fait). Dans ce cas, l'identité du transporteur de fait vous serait communiquée au plus tard 8 jours avant le départ.

Les horaires des vols mentionnés dans nos programmes détaillés correspondent aux réservations effectuées. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener dans certains cas, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents, sur la même compagnie ou sur une autre compagnie. Cette compagnie serait sélectionnée parmi la liste d'en général cinq noms, communiquée dans nos programmes détaillés. Néanmoins cette liste est susceptible d'être modifiée jusqu'au jour de l'embarquement. Si vous devez prendre certains engagements en fonction de ces conditions de transport (par exemple réserver un pré-acheminement, un billet de train, une nuit d'hôtel à l'aéroport...), nous vous invitons à contacter notre Service Clients pour vérifier que ces conditions n'ont pas dû être modifiées.

Conférenciers

Le nom des conférenciers est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Le planning annuel des conférenciers étant sujet à de possibles modifications jusqu'au jour du départ, nous vous invitons à nous contacter pour vérifier les éventuels changements. Nous vous rappelons qu'un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Prix

Les prestations incluses et non incluses sont mentionnées dans le programme détaillé de chaque voyage.

Les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques (cours des devises, coût du transport et des carburants, des taxes et redevances) en vigueur lors de l'impression de nos programmes et d'un nombre de participants minimum). En cas de nombre insuffisant de participants, Intermèdes proposera à l'ensemble des participants un départ maintenu moyennant un supplément calculé au plus juste.

En cas d'annulation, les délais légaux sont de 21 jours avant le départ pour les voyages dont la durée dépasse six jours, 7 jours avant le départ pour les voyages dont la durée est de deux à six jours, 48 heures pour les voyages ne durant pas plus de deux jours. Nous nous efforcerions de vous informer environ 30 jours avant le départ. Dans ce cas nous vous rembourserions intégralement les sommes que vous auriez versées sans autres indemnités ou nous vous proposerions un report sur un voyage de votre choix.

- **supplément aérien** : les tarifs mentionnés dans les informations détaillées correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

- **révision de prix** : conformément à la loi, une variation des taux de change, ainsi qu'une augmentation sensible des tarifs aériens et ferroviaires, des taxes aériennes, du coût des carburants pour les transports aériens et maritimes, peuvent nous amener à augmenter le prix de nos voyages. Cette augmentation ne pourrait en aucun cas excéder 8 % du prix du voyage et vous en seriez avisés au minimum vingt jours avant le départ.

Les réajustements de prix pour variations du cours des devises ne s'apprécient que sur la part des prestations facturées en devises. Cette part représente en général 20 % à 60 % du prix du voyage. Le taux de change de référence des voyages susceptibles d'être affectés par une variation des devises est indiqué dans l'information détaillée.

Hébergement

Le nom et la classification des hôtels sont indiqués dans les programmes détaillés.

Chambres triples : les chambres triples sont généralement des chambres doubles dans lesquelles on rajoute un lit d'appoint.

Chambres individuelles : elles disposent généralement d'un lit d'une personne. Elles font l'objet d'un supplément imposé par l'hôtelier et sont proposées en nombre limité. Elles sont souvent moins spacieuses et peuvent être moins bien situées que les autres chambres. Les DUS sont des chambres double à usage individuel.

Formalités

Le voyageur doit être en possession des pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), visas, autorisations et autres documents (notamment sanitaires) exigés par les autorités des différents pays où doit se dérouler le voyage. Les formalités indiquées dans les programmes détaillés concernent les programmes détaillés concernant les ressortissants français. Pour toute autre nationalité, il appartient au voyageur de se renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays.

* Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité**. En aucun cas, Intermèdes ne peut supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétentes.

Convocation aéroport / Bagages

- Convocation aéroport : le carnet de voyage, contenant la convocation est envoyé environ 15 jours avant le départ. Pour les vols long-courriers, vous êtes convoqués généralement 3h avant le décollage, et 2h avant pour les vols moyen-courriers.

- Bagages : pour les voyages en avion, la franchise des bagages est généralement limitée à 20 kg (30 kg en classe affaires) et un seul bagage par personne. Dans certains pays, pour les vols intérieurs la franchise bagage est limitée à 15 kg pour les bagages enregistrés et 7 kg pour les bagages cabine. Tout dommage ou perte de bagage est soumis aux conditions des transporteurs ou de l'assurance complémentaire souscrite pour couvrir ce risque.

Nous vous conseillons de ne pas laisser dans vos bagages des objets de valeur, clefs, papiers d'identité ou médicaments indispensables à votre santé. Nous ne saurions être responsables en cas de dommages, pertes ou vols d'effets personnels.

Réclamations

Après avoir contacté notre Service Sur-Mesure Groupes et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai maximum de 60 jours, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel

Informations personnelles

Certaines informations doivent obligatoirement être fournies à Intermèdes lors de votre inscription. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en nous adressant un simple courrier ou en nous envoyant un mail à info@intermedes.com

FORMULAIRE D'INFORMATION

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits. L'entreprise Intermèdes sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Intermèdes dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302

- Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

- Il y a toujours au moins un professionnel qui est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

- Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur

- Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

- Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résilier le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

- Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résiliation et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

- Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résiliation avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

- En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résilier le contrat moyennant le paiement de frais de résiliation appropriés et justifiables.

- Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résiliation lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

- Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

- L'organisateur doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

- Si l'organisateur ou, dans certains États membres, le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou, le cas échéant, le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Intermèdes a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès d'Atradius. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité d'Intermedes.

Garantie financière Groupama -

Assureur Responsabilité Civile et Professionnelle : Helvetia contrat n°14492100827

HELVETIA COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCE – RCS LE HAVRE 775 753 072 – 25 Quai Lamandé 76600 LE HAVRE